

Accord sur le nucléaire civil entre les USA et l'Inde

2007-07-21 23:43:12

L'Inde, puissance nucléaire déclarée depuis 1998 (après un premier essai en 1974), n'a jamais signé le Traité de non prolifération nucléaire (TNP), ce qui lui interdit une coopération avec les membres du Groupe des fournisseurs nucléaires (NSG).

Aujourd'hui, elle importe 70% de ses besoins en pétrole et seuls 3% de ses besoins en énergie proviennent du nucléaire. Avec plus d'1,6 milliard d'habitants projetés pour 2050, une croissance de 8% et une demande énergétique qui devrait augmenter annuellement de 5% selon Tata Energy Research, le nucléaire est considéré comme la meilleure réponse au défi énergétique.

Selon les prévisions, les besoins en énergie de l'Inde devraient être les plus importants dans le monde dans la prochaine décennie, du fait de la croissance économique, de l'élévation du niveau de vie et de l'accès croissant aux biens et services. Actuellement, plus de 60% des foyers indiens dépendent toujours des sources traditionnelles d'énergie que sont le bois, les bouses de vache et des résidus de récolte.

Dans cette perspective l'Inde et les Etats-Unis ont scellé le 20 juillet 2007, un accord "historique" de coopération nucléaire civile qui doit poser les bases d'un nouveau partenariat stratégique. En effet, une loi américaine interdisait jusqu'alors l'exportation de technologies pouvant aider le programme nucléaire d'un pays n'ayant pas ratifié le TNP. Selon un responsable américain, l'accord nommé "123 deadlock" dont les détails n'ont pas été révélés publiquement doit permettre l'exportation de technologies et de combustible nucléaires civils vers l'Inde.

Les compagnies américaines pourront vendre du combustible à l'Inde, y construire des centrales nucléaires et y investir dans le secteur. Il prévoit aussi de placer 14 des 22 réacteurs indiens sous contrôle international. L'Inde compte actuellement 15 réacteurs nucléaires opérationnels d'une capacité de production de 3.310 mégawatts et sept réacteurs en construction qui permettront d'accroître la capacité à 6.730 mégawatts. En contrepartie, l'Inde s'engage à dissocier ses programmes nucléaires civils et militaires et laisser l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) contrôler ses installations civiles.

Les activités militaires indiennes ne tombent pas sous le coup de l'accord, ce que ses détracteurs lui reprochent. Les critiques estiment qu'un tel accord donne le mauvais exemple au moment où l'administration essaie de contenir les ambitions nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran. L'administration Bush objecte que cet accord ramène l'Inde sous le régime international de la non-prolifération. L'accord peut aussi opportunément servir à contrer la puissance chinoise.

Cette coopération nucléaire civile avec les Etats-Unis pourrait également permettre à l'Inde de développer enfin sa production énergétique pour soutenir sa croissance et de faire un pas vers sa reconnaissance en tant que puissance mondiale.

Mr Bush a d'ailleurs souligné que l'Inde était devenue un "partenaire" des Etats-Unis, "pour rendre le monde plus sûr" comme "dans l'expansion des échanges mondiaux". Cet accord doit cependant encore surmonter différents obstacles législatifs et techniques auprès de la communauté internationale avant de pouvoir être définitivement appliqué.